



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

SUPPRESSION DU 2ÈME TAUX, LA CFDT S'INTERPOSE ET NÉGOCIE ...

Annonce brutale de la suppression du 2ème taux pour le remboursement des repas pris le soir en cas de découché, la direction nous dit avoir été mis devant le fait accompli, dont acte...

Pour autant, si l'Université de la Branche Services Courrier Colis doit se mettre en conformité avec les règles prescrites par l'URSSAF, il n'est pas admissible que cela se fasse dans l'urgence et que les formateurs en fassent les frais !

Le remboursement du 2ème taux avait été négocié en 2003 par la CFDT, comme compensation financière liée à des déplacements de plus en plus nombreux et parfois de longue durée. Il s'agissait bien d'un dédommagement accordé aux formateurs du fait de l'effort qui leur était demandé pour positionner les formations au plus près des stagiaires. Ainsi en 2015, 90 % des formateurs se sont déplacés, et 50 % avec plus de 20 découchés dans l'année !

Nos clients sont de plus en plus demandeurs de formations délocalisées, et si nous constatons un taux de remplissage satisfaisant, le surplus du coût lié aux déplacements des formateurs est porté uniquement par l'Université, sans partage du gain lié aux économies réalisées par les établissements sur les déplacements des stagiaires !

Vos contacts CFDT à
l'Université BSCC :

Yves Chevalier
ychevalier@cfdtf3c.org

Michel Colin
michel.colin@laposte.fr

Thierry Melka
thierry.melka@laposte.fr

A ce stade des discussions, la CFDT a obtenu un moratoire afin que les frais de déplacement continuent d'être remboursés selon l'usage actuel, et ce jusqu'à la mise en place d'une nouvelle procédure. Cette dernière doit faire l'objet d'une négociation au cours de laquelle nous serons porteurs de vos revendications.

Pour la CFDT, l'impact des déplacements et des découchés tant sur le plan financier que des équilibres entre vie familiale et vie professionnelle doit être reconnu et faire l'objet d'une compensation. La négociation dont nous demandons l'ouverture, doit reposer sur ce principe.

Vous qui vous déplacez, vous êtes le plus à même de nous faire part des suggestions, propositions susceptibles d'être mis en œuvre, et la CFDT, fidèle à sa ligne de conduite, sera le relais de celles-ci lors des instances à venir, afin d'obtenir un résultat à la hauteur de vos attentes.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Vous souhaitez nous soutenir dans notre action ? Adhérez à la CFDT !

En ligne : <http://www.f3c-cfdt.fr/adhesion-f3c.html>

Ou en adressant votre demande à vos correspondants CFDT
qui vous feront parvenir un bulletin d'adhésion.